

Allocations familiales : Bruxelles prend le temps de l'analyse

Il n'y a pas encore d'urgence mais il s'agit de s'y préparer. C'est un peu la philosophie du message délivré jeudi par Rudi Vervoort (PS). Le ministre-président de la Région bruxelloise présentait la politique qui sera engagée pour la législature à venir pour les matières bicommunautaires. Parmi celles-ci, les allocations familiales, transférées du fédéral par la réforme de l'Etat et dont Bruxelles devra assurer elle-même la gestion en 2016 au plus tôt, en 2019 au plus tard. C'est un budget d'un milliard d'euros pour la capitale, a précisé Rudi Vervoort qui entend d'abord mener à bien l'analyse du système d'allocations familiales à Bruxelles. Il confirme la création d'un organisme bi-communautaire basé sur le modèle de l'Inami pour gérer ces allocations à l'avenir.